



Communiqué de presse
Doué-la-Fontaine, Vendredi 8 Mai 2020

C'est officiel : le Bioparc de Doué-la-Fontaine (49) ouvrira ses portes au public le 16 Mai !

Le Bioparc, 1^{er} site touristique privé de Maine-et-Loire, pourra de nouveau recevoir du public dès le 16 Mai prochain. Une excellente nouvelle pour le parc qui sera prêt à accueillir ses visiteurs en toute sécurité, grâce à des mesures et des aménagements adaptés.

Cette décision vient d'être annoncée par le préfet du département de Maine-et-Loire, motivée par plusieurs points positifs :

- le département de Maine-et-Loire se situe en zone verte (carte du gouvernement déterminant les départements déconfinés/ confinés),
- le Bioparc est un vaste site de plein air permettant de maintenir la distanciation sociale requise,
- un protocole sanitaire précis est mis en place, en accord avec les autorités préfectorales, pour permettre la visite de la totalité du parc en évitant tout rassemblement et en garantissant la fluidité de la circulation,
- le site est autorisé à accueillir 3000 visiteurs en simultané. La visite en sens unique, la configuration et la superficie (17 hectares) du parc permettent de circuler dans les allées en toute fluidité, même lors d'un pic d'affluence.

Des mesures sanitaires pour les visiteurs et les équipes du Bioparc

Le Bioparc est heureux de pouvoir accueillir à nouveau son public et de lui faire découvrir ou redécouvrir ses vastes espaces, la richesse du monde animal qu'il abrite et son engagement pour la biodiversité. L'impatience des équipes grandit à mesure que les jours s'égrènent, de partager avec les visiteurs ce lieu foisonnant de vie, d'évasion, d'émerveillement, de connexion avec la nature.

Le Bioparc est un site naturel de 17 hectares qui accueille 240 000 visiteurs chaque année. En mai, l'affluence habituelle est de 35 000 visiteurs. Une ère inédite s'ouvre aujourd'hui au Bioparc, et implique le civisme, la solidarité, le respect, la bienveillance pour le bien-être de toutes et tous.

Ainsi, le Bioparc instaure des mesures indispensables pour assurer une visite répondant aux exigences et recommandations des autorités.

Le Bioparc propose aux visiteurs de privilégier la réservation et le paiement de tickets d'entrée en ligne, sur le site internet : www.bioparc-zoo.fr. Les tickets seront valables jusqu'au 31 décembre 2020.

En fonction de l'affluence, les détenteurs de tickets ainsi que les abonnés ZOOPASS accéderont au parc par une entrée dédiée, assurant une file d'attente moindre.

Lors de sa visite, le public est invité à porter systématiquement un masque, à respecter la distance de 1 mètre minimum entre chaque famille, à respecter les marquages au sol rappelant les distances sociales, à se laver régulièrement les mains et à appliquer de la solution hydro-alcoolique. Des distributeurs automatiques seront disponibles à plusieurs points stratégiques le long du parcours de visite.

Les équipes du Bioparc (accueil, restauration à emporter) seront munies de masques de protection et/ou de visières. Des panneaux translucides seront installés au niveau des caisses.



CONTACT PRESSE : AURÉLIE GUERRY
AGUERRY@BIOPARC-ZOO.FR
TÉL. 06 28 19 10 65

Une visite aménagée pour assurer la sécurité des visiteurs

Pour garantir la fluidité de la visite et éviter les regroupements de visiteurs en un même espace, les animations journalières, les rendez-vous avec le public et les événements « Temps Forts » sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Deux espaces intérieurs inadaptés au respect des distances de sécurité sanitaire ne seront pas accessibles aux visiteurs : la grotte des chauves-souris et le vivarium.

Le circuit de visite de 3,5 kilomètres sera aménagé pour renforcer une circulation en sens unique et permettra l'observation de tous les animaux du parc (hors chauves-souris et vivarium).

Les formules de restauration seront toutes remplacées par une formule unique de « vente à emporter », proposée sur plusieurs points de vente répartis sur l'ensemble du parc.

Une visite pleine de promesses

Le printemps est toujours une période riche pour l'observation de la faune locale et de nos animaux. Les visiteurs qui parcourront le parc auront le loisir d'observer les nombreux nids dans les volières, les comportements amoureux, l'évolution des petits gibbons, ou le repos des félins au soleil sous le chant des oiseaux...

Une nouvelle espèce sera à découvrir dans le Cratère des Carnivores : les suricates ! Cette espèce de mangouste, connue sous le nom de sentinelle du désert, fera son entrée au Bioparc quelques jours avant la réouverture du 16 mai. Les suricates seront visibles dans l'espace dédié aux petits carnivores africains, au centre du Cratère des Carnivores. Ils seront très prochainement rejoints par des otocyon et des oryctéropes.

Guépards et lions peuplent d'ores et déjà leurs territoires dans le **Cratère des Carnivores, nouveauté 2020 dédiée à la faune africaine**, invitant à la découverte et à l'exploration.

Dans la vallée des rhinocéros, de nouvelles gazelles Dama sont venues renforcer le groupe. Un bébé gazelle est d'ailleurs attendu dans les prochains jours. Une belle nouvelle pour cette espèce en danger critique d'extinction dans la nature.

Pour les plus patients, dans la Grande Volière, il est désormais possible d'apercevoir trois pudus du Chili, une nouvelle femelle ayant rejoint le parc courant avril.

Un patrimoine à découvrir

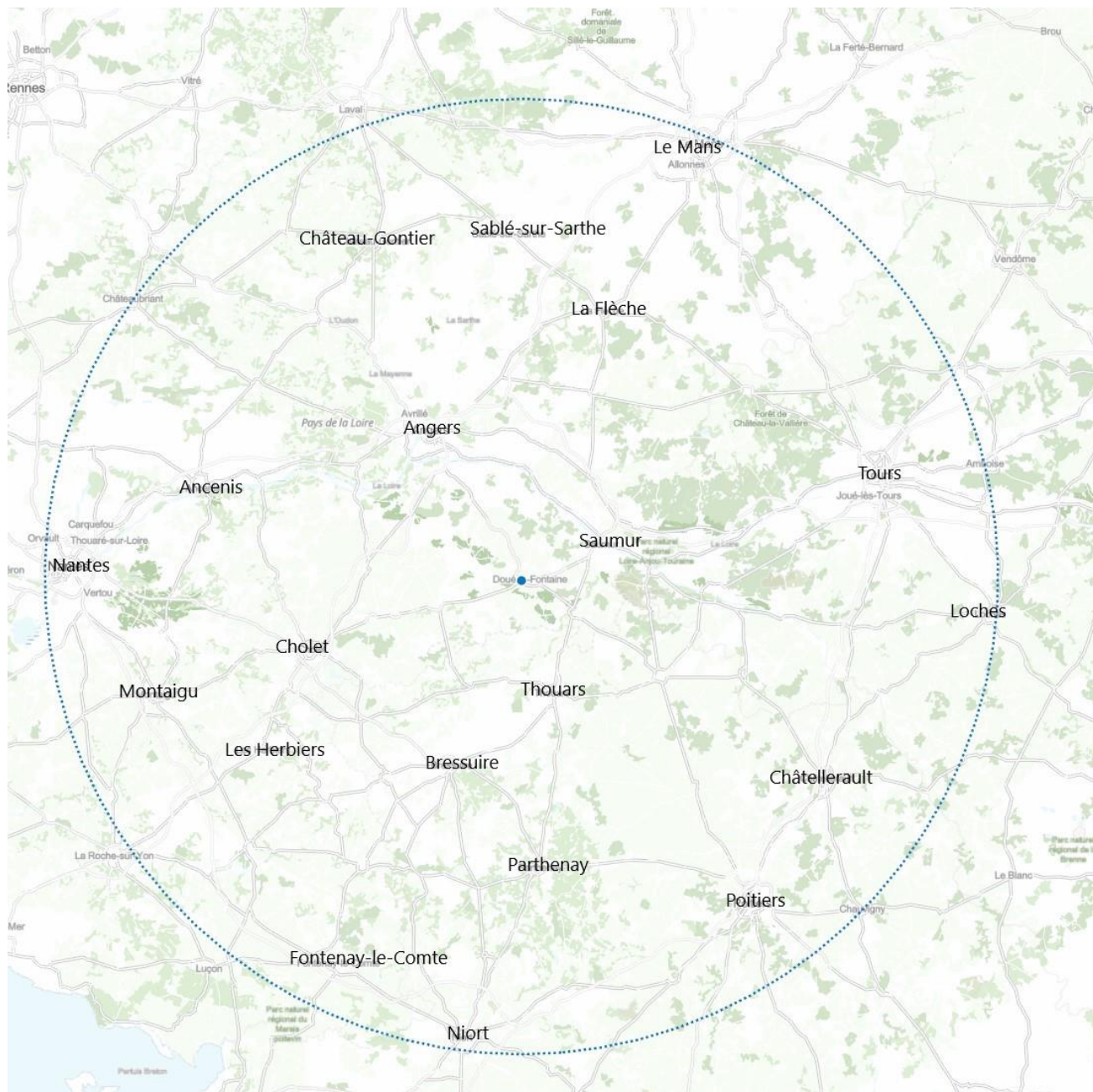
Depuis toujours, le Bioparc est un site familial organisé pour accueillir ses visiteurs et voué à partager avec eux la préservation des espèces menacées et de la biodiversité au cœur d'un patrimoine architectural unique. Le Bioparc fait partie des sites emblématiques de la région. Il est l'un des parcs zoologiques préférés des français. Dans ce contexte, comme pour de nombreux sites touristiques et commerces, il sera important dans les prochaines semaines que le public choisisse la proximité, la découverte ou redécouverte de la richesse de son territoire, l'évasion au cœur de sites insoupçonnés (dans les 100km), le soutien à celles et ceux qui font vivre l'économie locale.

Le Bioparc sera accessible pour tous les visiteurs résidant dans un rayon de 100km autour de Doué-la-Fontaine, lorsque leur département d'origine se situe en zone verte (voir carte jointe).

Le Bioparc a reçu de nombreux soutiens et tient à remercier les nombreuses personnes, abonnées ou non, qui lui ont témoigné leur soutien, les élus qui sont restés constamment en lien, les partenaires et fournisseurs qui ont fait preuve de flexibilité et réactivité, les journalistes et médias qui ont mis en lumière le Bioparc et partagé ses espérances, les équipes du parc qui ont sans relâche gardé la passion de leur métier...

A compter du 11 Mai, le Bioparc préparera sa réouverture pour le 16 Mai : retour des équipes d'accueil, nettoyage des allées, installation des éléments préconisés pour le protocole sanitaire, etc...

Pour toute demande d'interview ou reportage, merci de contacter Aurélie Guerry au 06 28 19 10 65 ou par mail à aguerry@bioparc-zoo.fr



CONTACT PRESSE : AURÉLIE GUERRY
AGUERRY@BIOPARC-ZOO.FR
TÉL. 06 28 19 10 65